Image not found or type unknown

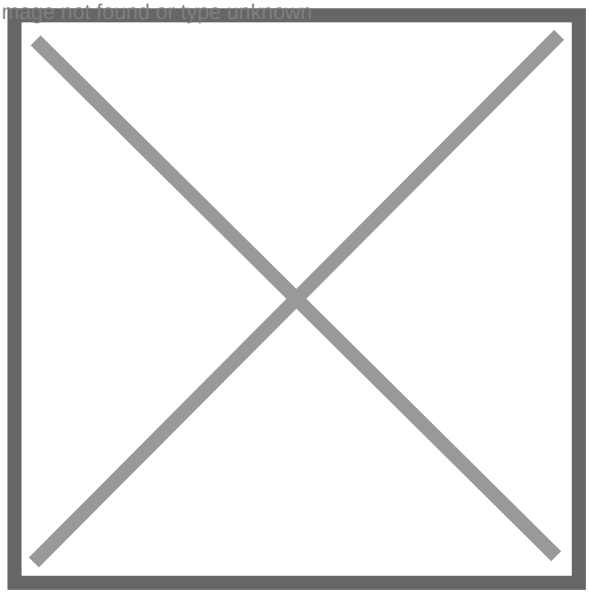

# 1° mai et ascension le même jour

Par **larronde**, le **17/01/2008** à **15:29**

bonjour,
je travaille dans une entreprise de travaux publics.
Cette année, le 1° mai est également le jeudi de l'ascension, que prévoit la convention collective ou le code du travail dans ce cas là? a-t-on droit à 1 jour de récupération?
merci

Par **gogolwoman**, le **18/01/2008** à **10:53**

je ne suis pas sure de bien comprendre la question, cependant, si vous avez l'impression d'avoir perdu un jour férié, ce sont les aléas du calendrier, un peu comme si un jour férié tombait un jour non travaillé, vous n'auriez pas pour autant de jour supplémentaire. N'hésitez pas a préciser la question si je l'ai mal comprise.
Cordialement
Jennifer

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés